La Lettre d'information de l'APMAD



Hiver 2017
Printemps 2018

n° 11

APMAD

Association pour le Maintien à Domicile

Saint Fargeau Ponthierry

Et Environs

gérant le SSIAD

service de soins infirmiers à domicile

98 av. de Fontainebleau 77310 St Fargeau Ponthierry

Téléphone : 01 64 38 12 40 apmad@wanadoo.fr



Secteur géographique d'intervention du SSIAD

Secrétaire

Arbonne la Forêt, Barbizon, Boissise le Roi, Cély en Bière, Chailly en Bière, Fleury en Bière, Perthes en Gâtinais, Pringy, Saint Martin en Bière, Saint Germain sur Ecole, Saint Sauveur sur Ecole, Saint Fargeau Ponthierry, Villiers en Bière.

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile : extension du nombre de places d'accueil autorisées

Sur autorisation de l'Agence Régionale de Santé Ile de France intervenue en décembre 2017, le SSIAD dispose désormais de 80 places pour l'accueil de personnes âgées de 60 ans et plus désirant continuer à vivre à domicile malgré la perte d'autonomie et ainsi répondre aux besoins de plus en plus importants sur le territoire. Les personnes en situation de handicap âgées de moins de 60 ans peuvent également bénéficier des interventions du SSIAD sur dérogation de l'ARS.

♣ Retour sur l'Assemblée Générale du 6 mars 2018Extraits

- Le Rapport moral 2017 a mis en évidence les 35 ans d'engagement de l'APMAD et le souhait d'ouvrir la gouvernance à de nouveaux administrateurs. L'Association gère un Service de Soins Infirmiers A Domicile qui affirme son implantation auprès des usagers (67 % ont répondu favorablement à l'enquête annuelle de satisfaction) et des partenaires (augmentation du nombre de conventions signées).
- L'Association veut évoluer dans un contexte médico social et sanitaire en mouvement. A ce titre, la structure (association et SSIAD) est présente dans différentes instances institutionnelles et groupes de travail de professionnels.
- La cotisation annuelle reste fixée à 20 € par personne physique.

Si vous souhaitez soutenir les actions de l'APMAD, vous pouvez devenir Adhérent pour 20 € par an, par personne physique. Chèque à l'ordre de l'APMAD. Les usagers, qui bénéficient des soins infirmiers entièrement financés par la caisse primaire d'assurance maladie, peuvent contribuer, ou non, selon leur libre choix.

Les Election des membres du Bureau 2018

A l'issue de l'Assemblée générale annuelle, les administrateurs se sont réunis pour élire les membres du Bureau. Sont renouvelés dans leur fonction :

Présidente Hélène DECLERCQ Pringy

Vice présidente Françoise DUHET St Fargeau Ponthierry

Trésorier Michel HAUY St Fargeau Ponthierry

Trésorier Adjoint Daniel LE BRET Fleury en Bière

Christiane BREARD

A bientôt

St Sauveur sur Ecole